

Joe Interacteur Claire Molitchon 01.69.36.57.10

Avis d'Enquêtes

PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT D'HYDROCARBURES SUR LA COMMUNE DE GUINEVILLE-SUR-ESSONNE

2' INSERTION
Le dossier d'enquête composé d'une note de présentation, du bilan de la concertation, des avis des PCA et de leur synthèse, de la cartographie du zonage réglementaire, d'un règlement et de recommandations, ainsi qu'un registre, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à l'essai de la mairie de GUINEVILLE-SUR-ESSONNE. Ils seront mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture des bureaux :

1' INSERTION
Par arrêté préfectoral n° 2014-PRPF/DRCLJEPAF/SSPILL/676 du 23 septembre 2014, le préfet de l'Essonne a décidé de soumettre à une enquête publique, du lundi 27 octobre 2014 au samedi 29 novembre 2014 inclus, le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques autour des installations du dépôt d'hydrocarbures (Parc A) de la société française Donges-Wiez.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT D'HYDROCARBURES SUR LA COMMUNE DE GUINEVILLE-SUR-ESSONNE

2' INSERTION
Le dossier d'enquête composé d'une note de présentation, du bilan de la concertation, des avis des PCA et de leur synthèse, de la cartographie du zonage réglementaire, d'un règlement et de recommandations, ainsi qu'un registre, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à l'essai de la mairie de GUINEVILLE-SUR-ESSONNE. Ils seront mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture des bureaux :

1' INSERTION
Par arrêté du 24 octobre 2014 n° 2014/SP2BAE/2026, le Préfet de l'Essonne a décidé de soumettre à une enquête publique le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques autour des installations du dépôt d'hydrocarbures (Parc A) de la société française Donges-Wiez.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL «PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD»

1' INSERTION
Le dossier d'enquête composé d'une note de présentation, du bilan de la concertation, des avis des PCA et de leur synthèse, de la cartographie du zonage réglementaire, d'un règlement et de recommandations, ainsi qu'un registre, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à l'essai de la mairie de GUINEVILLE-SUR-ESSONNE. Ils seront mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture des bureaux :

1' INSERTION
Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL «PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD»

1' INSERTION
Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

1' INSERTION
Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL «PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD»

1' INSERTION
Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

1' INSERTION
Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

Essonne Aménagement

(S.A.E.M.)
9 Cours Blaise Pascal, 91034 EVRY - Tél. 01.60.79.97.49 - affaire suivie par M. PENHOUD, aura lieu du lundi 27 octobre 2014 au vendredi 28 novembre 2014 inclus, soit 33 jours consécutifs, en matières d'ATHIS-MONS et JUVISY-SUR-ORGE.

Le dossier d'enquête comportant une étude d'impact, l'information relative à l'absence d'observations de l'avis de l'environnement et un registre, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé au site LU de la mairie d'ATHIS-MONS, siège principal de l'enquête, - Service Urbanisme et Affaires Foncières - 1 rue Lafayette 911200 - Tél. 01.69.57.80.00 et à l'Agence Nationale de la Mairie de JUVISY-SUR-ORGE - Service Aménagement Urbain - 28 Grande Rue - 91200 - Tél. 01.69.12.90.12 et mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Par décision du Tribunal Administratif de VERSAILLES en date du 1er août 2014 Monsieur Michel MABITRET, traité de la Marine Nationale, a été nommé commissaire enquêteur. En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, celui-ci sera remplacé par Monsieur Michel BARNIERES, ingénieur de l'Ecole Centrale en retraite, qui a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/developpement-urbain/amenagement.

ANNONCES LEGALES

Je vous sollicite pour... 01.69.36.57.20

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Bures-sur-Yvette

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Sacay

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi de 9h00 à 12h00, Mairie de Saint-Aubin

le samedi 06 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le samedi 13 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le lundi 22 décembre 2014 de 15h00 à 18h45,

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

le samedi 06 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le samedi 13 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le lundi 22 décembre 2014 de 15h00 à 18h45,

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

le samedi 06 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le samedi 13 décembre 2014 de 9h00 à 12h00,

le lundi 22 décembre 2014 de 15h00 à 18h45,

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Mairie de Soisy-sur-Ecole

Tel. 01.69.36.57.10 Fax. 01.69.36.57.20

Confier aux dispositions de l'article R.516-50 du Code de l'Environnement, à l'issue de la procédure, le plan, éventuellement modifié, sera approuvé par arrêté conjoint du Ministre de la Défense et du Préfet de l'Essonne.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues à la Préfecture de l'Essonne, auprès du Chef du Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles (coulevard de France - CS 10701 - 91010 EVRY Cedex) ou sur le site internet www.essonne.gouv.fr (rubrique publications/Enquêtes Publiques/Plans de Prévention/PPRT). Le rapport et les conclusions seront, également, consultables sur ce site internet.

ANNONCES LEGALES Nous vous rappelons que nous vous offrons la possibilité d'insérer vos annonces sur :

Consulter-nous : Tél. : 01.69.36.57.10 Fax : 01.69.36.57.20 Email : cl@le-republicain.fr

AFIN D'ÉVITER TOUTE ERREUR D'INTERPRÉTATION, VOS TEXTES DOIVENT ÊTRE REMIS DACTYLOGRAPHIÉS.

Le Parisien est officiellement habilité pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet...

Enquête publique

PREFET DE L'ESSONNE

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

BUREAU DES ACTIONS INTERMINISTRIELLES ET DEL'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL -PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD

concernant le territoire de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, et couvrant le territoire des communes de BURES-SUR-VETTES, GIF-SUR-VETTE ORSAY, PALAISEAU, SACLAY, SAINT-AUBIN ET LES ULIS

1ere INSERTION

Par arrêté du 24 octobre 2014 n°2014/SP/2/B/M/026, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'approbation du contrat de développement territorial

PARIS-SACLAY TERRITOIRE SUD

concernant le territoire de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, et couvrant le territoire des communes de BURES-SUR-VETTES, GIF-SUR-VETTE, ORSAY, PALAISEAU, SACLAY, SAINT-AUBIN ET LES ULIS.

Cette enquête est régie par les dispositions du décret n°2011-724 du 24 Juin 2011 relatif aux contrats de développement territorial prévus par l'article 21 de la loi n°2010-567 du 3 Juin 2010 relative au Grand Paris, et par les dispositions du chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'environnement, sous réserve des dispositions de l'article précité.

La présente enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir ses observations, propositions et contre-propositions afin de permettre au préfet de procéder le de France de disposer de tous les éléments nécessaires à son information, l'objectif de l'enquête est la signature du contrat de développement territorial par le préfet de la région Ile-de-France, le Président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay et les maires des communes concernées, dans un délai de trois mois suivant son approbation par le comité de pilotage qui dispose de trois mois suivant la transmission du rapport et des conclusions de la commission d'enquête pour approuver le projet de contrat.

L'enquête publique se déroulera du 17 novembre 2014 au 20 décembre 2014 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête des informations peuvent être demandées au chargé de mission CDT SAOULAY, à l'adresse suivante : Etablissements Publics Paris Saclay - 6, boulevard Dubreuil 91400 ORSAY.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site Internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/budisque

Le dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête à finalités non mobiles ouvert, coté et paraphé par la présidente de la commission d'enquête seront mis à la disposition du public pour recueillir ses observations à la sous-préfecture de Palaiseau, au siège de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, dans les maires de BURES-SUR-VETTES, GIF-SUR-VETTE, ORSAY, PALAISEAU, SACLAY, SAINT-AUBIN et LES ULIS, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures suivants :

LEU : HORAIRES D'OUVERTURE
Sous-Préfecture de PALAISEAU : Avenue du Général de Gaulle 91120 PALAISEAU
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay : 26, rue Jean Rosland 91400 ORSAY
Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
le vendredi jusqu'à 16 h 30

Mairie de PALAISEAU : 91 rue de Paris 91120 PALAISEAU
Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de GIF-SUR-VETTES : 9 Square de la Mairie 91190 GIF-SUR-VETTES
Le lundi : de 13 h 30 à 18 h
du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
le samedi : de 9 h 30 à 12 h

Mairie de BURES-SUR-VETTES : 45 rue Charles de Gaulle 91440 BURES-SUR-VETTES
Le lundi : de 13 h 30 à 18 h
le mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
le jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le samedi : de 9 h à 12 h

Mairie d'ORSAY : 2 Place du Général Leclerc 91400 ORSAY
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
le jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
le samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de SAINT-AUBIN : Rue du docteur 91190 SAINT-AUBIN
Du mardi au vendredi : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h 30

Mairie de SAACLAY : 12 Place de la Mairie 91400 SAACLAY
Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (le vendredi : jusqu'à 17 h 15)

Mairie de LES ULIS : Rue du Morvan 91940 LES ULIS
Le lundi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le mardi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45
le mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
le jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
le vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h

Le siège de l'enquête publique est fixé à la sous-préfecture de PALAISEAU - bureau des actions interministérielles, avenue du Général De Gaulle 91120 PALAISEAU où les observations relatives à cette enquête peuvent être adressées, par écrit, à la présidente de la commission d'enquête. Cas d'observations seront renvoyés au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public.

Par ordonnance n°E14000055/78 du 17 octobre 2014, la Tribunal administratif de VERSAILLES a désigné une commission d'enquête, composée comme suit : Présidente : Mme Catherine MARETTE

Membres titulaires : - M. Jacky HAZAN - M. Yves MASHVIAUT

Membres suppléants : - M. Patrick GAMAACHE - M. Jean-Pierre LENTIGNAC

Un membre de la commission d'enquête recevra le public aux jours et heures suivants :
LIEU : HORAIRES DES PERMANENCES
Mairie de PALAISEAU : 91 rue de Paris 91120 PALAISEAU
Samedi 22 novembre 2014 de 9 h à 12 h
mercredi 3 décembre 2014 de 9 h à 12 h
vendredi 12 décembre 2014 de 14 h à 17 h

Mairie de GIF-SUR-VETTES : 9 Square de la Mairie 91190 GIF-SUR-VETTES
Lundi 17 novembre 2014 de 14 h à 17 h
samedi 29 novembre 2014 de 9 h à 12 h
samedi 20 décembre 2014 de 9 h à 12 h

Mairie de BURES-SUR-VETTES : 45 rue Charles de Gaulle 91440 BURES-SUR-VETTES
Samedi 6 décembre 2014 de 9 h à 12 h
mardi 9 décembre 2014 de 14 h 30 à 17 h 30
jeudi 18 décembre 2014 de 14 h 30 à 17 h 30

Mairie d'ORSAY : 2 Place du Général Leclerc 91400 ORSAY
Mardi 18 novembre 2014 de 16 h à 18 h
jeudi 4 décembre 2014 de 15 h à 18 h
mercredi 17 décembre 2014 de 15 h à 18 h

Mairie de SAACLAY : 12 Place de la Mairie 91400 SAACLAY
Vendredi 21 novembre 2014 de 14 h à 17 h
Lundi 8 décembre 2014 de 14 h à 17 h
Mardi 16 décembre 2014 de 14 h à 17 h

Mairie de SAINT-AUBIN : Place de la Mairie 91190 SAINT-AUBIN
Jeudi 20 novembre 2014 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Lundi 15 décembre 2014 de 14 h à 17 h

Mairie des ULIS : Rue du Morvan 91940 LES ULIS
Jeudi 20 novembre 2014 de 9 h à 12 h
Samedi 6 décembre 2014 de 9 h à 12 h
Lundi 15 décembre 2014 de 14 h à 17 h

En outre, pendant toute la durée de l'enquête, la boîte fonctionnelle suivante : pre-odt-paris-saclay@essonne.gouv.fr sera mise à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la sous-préfecture de PALAISEAU dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'expiration de l'enquête, la commission d'enquête établit un rapport qui sera transmis au préfet de l'Essonne et examinera les observations recueillies. Elle consigne, dans un document séparé, ses conclusions mélangées, en présentant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet du Contrat de Développement Territorial.

Le rapport et les conclusions devront être transmis dans un délai d'un mois après la clôture de l'enquête au sous-préfet de PALAISEAU, qui se chargera de les adresser, pour y être tenu à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de l'Essonne (bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles) et à la sous-préfecture de PALAISEAU (bureau des actions interministérielles et de l'environnement).

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront également publiés pendant un an sur le site Internet de la Préfecture de l'Essonne, à l'adresse suivante : www.essonne.gouv.fr/budisque

publications légales/aménagement et urbanisme/aménagement

Actuelles.fr

Le Parisien
Légales d'entreprises

COMMUNE DE SOISY-SUR-ÉCOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté du 23 octobre 2014, le Maire de SOISY-SUR-ÉCOLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision de son Plan d'Occupation des Sois et à sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Patrick GAMAACHE, cadre administratif à l'ONERA et M. Jean-Pierre LENTIGNAC, ingénieur, ont été désignés par le Tribunal administratif de VERSAILLES, le 10 octobre 2014, respectivement en qualité de commissaire enquêteur titulaire et de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de SOISY-SUR-ÉCOLE du 20 novembre au 22 décembre 2014 inclus.
Le dossier sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture, et les samedis 6 et 13 décembre 2014 le matin.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
- le mardi 20 novembre 2014, de 9 h à 12 h,
- le samedi 6 décembre 2014, de 9 h à 12 h,
- le samedi 13 décembre 2014 de 9 h à 12 h,
- le lundi 22 décembre 2014, de 15 h à 18 h 45.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de SOISY-SUR-ÉCOLE - Enquête publique P.L.U. - A l'attention de : M. GAMAACHE, commissaire enquêteur - Place de la Mairie - 91840 SOISY-SUR-ÉCOLE

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès réception en mairie. Le projet d'adoption du P.L.U. pourra être consulté en mairie et sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de SOISY-SUR-ÉCOLE

Le projet de P.L.U. a fait l'objet d'une dépense d'évaluation environnementale, à la suite de son examen au cas par cas par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie.

Toute personne peut demander des informations concernant l'enquête publique auprès de la Mairie. Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la commune, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête.

LE MAIRE

Constitution de société

Par acte SSP en date du 26 Octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : P.C.S-PROBTP

Forme : SARL
Capital : 7500 euros
Siège Social : 27 Place Victor Schoelcher, 91300 Massy
Durée : 99 ans
Objet social : Travaux de Plomberie, Chauffage, Sanitaire
Gérant : M. Anthony LE BAQUERS, demeurant au 27 Avenue Des Prés De La Croix 78930, BONNELLES
Immatriculation au RCS de EVRY

Par acte SSP en date du 28 Octobre 2014, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EQUI-TRANSPORT 91

Forme : SAS
Capital : 1 000 Euros
Siège Social : 348 route de corbeil, 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Durée : 99 ans
Objet social : location de matériel de transport de chevaux sans chauffeur.
Cession d'actions et agréments : toute cession d'actions est soumise à un agrément préalable des actionnaires.
Président : M. MALHERO Stéphane, demeurant 1A résidence de la boîte 91700 Sainte Geneviève Des Bois.
Directeur général : Mme MALHERO FÉGINAC Aurélien, demeurant 1A résidence de la boîte 91700 Sainte Geneviève Des Bois.

Par acte SSP en date du 2 Octobre 2014, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KRISTAL - DRIVERS

Forme : SASU
Capital : 2 000 Euros,
Siège Social : 60, rue Joseph Rogy, 91150 Etampes
Durée : 99 ans
Objet social : location de tourisme avec chauffeur, et chauffeur de voiture de l'houssine.
Cession d'actions et agréments : Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Président : M. HENRY Jean-Marc, demeurant 60, rue Joseph Rogy 91150 Etampes
Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 19/09/2014, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CHATEAU ROUGE 91

Forme : SARL
Capital : 1 000 Euros,
Siège Social : 66 Rue Féray, 91100 CORBEIL ESSONNES
Durée : 99 ans
Objet social : Alimentation générale
Gérant : Mlle DOOKHEET Keatly, demeurant 15 Avenue Léon Blum 91100 CORBEIL ESSONNES.
Immatriculation au RCS de EVRY

Silvainct acte SSP en date du 01 octobre 2014, constitution de la SARL :
Dénomination : ANMAT

Capital : 2,000 Euros
Siège social : 11 rue Froissart 91200 MONTGERON
Objet : Décoration, rénovation, électricité, isolation thermique par l'extérieur et l'intérieur
Gérant : M. TRIGOLA Andrian, 11 rue Froissart 91200 MONTGERON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
VILLE DE WILLEBON-SUR-VETTES
Place Grand Nevers, 91140 Willebon-sur-Vettes.
Procédure de passation : procédure adaptée.

Objet du marché : Travaux d'entretien des réseaux rue des pinches
Critères de sélection : Critères énoncés au règlement de consultation. Adresses de retrait des dossiers de consultation :
marchepublics@willebon-sur-vettes.fr
ou www.marches-di-centra.fr
Date limite de réception des offres : vendredi 21 novembre 2014 à 16h00
Coordonnées pour Informations complémentaires :
Mme FOUCAUBERT - 01.69.93.53.94

Le Parisien
PARTENAIRE DES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS.
CHIEFS D'ENTREPRISES, ARTISANS...
DE NOUVEAUX MARCHÉS S'OFFRENT A VOUS !
INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT A NOTRE SERVICE D'ALERTE E-MAIL ET OPTIMISEZ VOTRE ACTIVITE
RENDEZ-VOUS SUR
http://avisdemarches.leparisien.fr